



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Russie

Question écrite n° 65054

Texte de la question

M Alain Peyrefitte demande à M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, pourquoi le Gouvernement français a laissé passer le mois d'octobre 1992 sans célébrer, ne serait-ce que par un communiqué, le centenaire de l'alliance franco-russe, signée sous la forme d'une convention militaire par des deux chefs d'état-major, le général Obrouchev pour la Russie, le général de Boisdeffre pour la France (convention ratifiée, quelques mois plus tard, par les deux gouvernements). Le texte de la convention franco-russe prévoyait la mobilisation conjointe des deux armées, française et russe, en cas d'agression d'une des puissances centrales contre l'un des deux pays. Le plan de mobilisation adopté conjointement devait permettre, en septembre 1914, la victoire de la Marne. La résurrection de la Russie et son ralliement aux principes de la démocratie devraient nous inciter à célébrer d'une manière digne un anniversaire hautement significatif.

Texte de la réponse

Reponse. - L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre d'Etat au sujet du centenaire de l'alliance franco-russe. Comme le sait l'honorable parlementaire, la convention militaire signée ad referendum le 17 août 1892 par les chefs d'Etat-major français et russe, les généraux de Boisdeffre et Obrouchev, était essentiellement destinée à maintenir la puissance de l'Allemagne, dans un contexte d'isolement de la France - et de la Russie - par la triple alliance. L'initiative avait été prise dès 1890 par le ministre de la guerre, M Freycinet, également président du Conseil. Il s'agissait, pour reprendre l'expression de M de Laboulaye, ambassadeur de France à Saint-Petersbourg, de la politique française traditionnelle d'alliance de revers à l'Est contre l'empire d'Allemagne. Cette convention, qui fut signée par le tsar le 15 décembre, et ratifiée sous la forme d'un échange de lettres, intervenu fin 1893 du côté russe et début 1894 du côté français, aura donc mis en tout trois ans pour voir officiellement le jour. La convention militaire n'est qu'un des nombreux aspects du rapprochement, en cette fin de siècle, entre la France et la Russie. Les barrières douanières et tarifaires entre les deux pays sont partiellement levées : cela donnera lieu à la signature d'une convention commerciale, le 17 juin 1893. Les banques françaises, soutenues par le Gouvernement, lancent un emprunt destiné à financer des projets industriels russes. L'alliance franco-russe est scellée avec l'arrivée de l'escadre russe à Toulon, le 10 octobre 1893, qui donnera lieu à d'importantes festivités. La France entend bien célébrer, comme il se doit, le centenaire de l'alliance franco-russe, dont la date commémorative retenue pourrait être l'arrivée de la flotte russe à Toulon. Cet anniversaire sera l'occasion de marquer le prix qu'attache notre pays à ce lien si puissant qui unit la France et la Russie ; il témoignera également, et avec force, du retour de la Russie dans le concert des nations européennes.

Données clés

Auteur : [M. Peyrefitte Alain](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65054

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 7 décembre 1992, page 5477